



## CONSEIL D'ECOLE DU 12 JUIN 2015

Ecole élémentaire  
Jean-Moulin

circonscription  
de Rosny-sous-Bois

éducation  
nationale

Affaire suivie par  
Gauthier de Bengy  
Directeur

Téléphone :  
01 48 94 56 56  
Télécopie :  
01 48 94 89 30  
Courriel :

[0930325y@ac-creteil.fr](mailto:0930325y@ac-creteil.fr)

9 rue Jean Moulin  
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 8h40 à 11h40  
et de 13h40 à 15h55  
Mercredi : de 8h40 à 11h40

Circonscription  
de Rosny-sous-Bois  
259 bd de la Boissière  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
[www.iens-rosny.ac-creteil.fr](http://www.iens-rosny.ac-creteil.fr)

### *Présents :*

#### Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC - M. DE BENGY - M. FLAMENT - Mme GIL SILVEIRA - Mme GRESPAN - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE - Mme NEDJAR - Mme PERCHE - Mme PERREAU - Mme ZAMY

#### Représentants des Parents d'élèves :

**FCPE** : Mme BÉDOUILLAT - M. BELABED - Mme GARGOT - Mme PERRIER - Mme TURLURE

**FCPE Suppléants** : M. ES-SAHB - M. HADJ MOUSSA

**PEEP** : Mme MALOUM - Mme PONS

#### Représentants de la Municipalité :

Mme HAIDAMOUS (adjointe au Maire)

**Début du conseil : 18 h 35**

**Secrétaire de séance : Mme Gil Silveira**

### **1. Effectif et structure d'école pour la rentrée 2015**

417 élèves sont inscrits pour l'an prochain à répartir sur 17 classes. Cet effectif tient compte des déménagements et départs dans le privé. Il devrait y avoir de nouvelles inscriptions d'ici la rentrée. L'équipe enseignante s'est donc prononcée pour la structure suivante :

3 CP à 23 ou 24 élèves

1 CP/CE1 avec 8 élèves de CP et 14 élèves de CE1

3 CE1 à 25 élèves

3 CE2 à 27 élèves

4 CM1 à 23 ou 24 élèves

3 CM2 à 24 ou 25 élèves

L'année prochaine, Mme Gil Silveira, Mme Barret et Mme Perche qui occupaient des postes réservés aux enseignants néo-titulaires n'ont pas obtenu de poste à l'école malgré leur souhait de rester. En effet, en raison de la mise en place de la formation initiale, ces trois postes seront dorénavant réservés aux enseignants stagiaires (ES). L'année prochaine il y aura dans l'école trois ES qui seront présents à mi-temps à l'école (et à l'ESPE l'autre moitié du temps). Des enseignants titulaires compléteront ces mi-temps. Ces ES seront affectés sur des classes de CE1 et de CM1.

### **2. Rythmes scolaires**

Afin de répondre à la demande des parents et des enseignants, les horaires des écoles maternelles et élémentaires seront harmonisés à la rentrée prochaine. L'école commencera donc à 8h30 pour se finir à 15h45. La pause méridienne de 2 heures est maintenue (de 11h30 à 13h30). Les études surveillées se termineront donc à 17h15 au lieu de 17h25 actuellement.



2 / 6

### 3. Déménagement et travaux

A la demande des élèves, des miroirs ont été posés au-dessus des lavabos des toilettes enfants.

Les espaces verts ont modifié le potager de l'école. C'est Mme Leloup qui l'a pris en charge et avec ses élèves de CM2 ils ont planté différents légumes et plantes aromatiques. Ils ont pu ainsi manger leurs salades et boire du thé à la menthe préparé par le personnel de cantine. L'école a demandé l'installation d'un point d'eau à proximité.

M. le Directeur regrette que les drapeaux n'aient toujours pas été installés au fronton de l'école. Mme Haidamous, adjointe au Maire, annonce que la devise et les drapeaux seront posés à la rentrée.

Durant l'été, les classes qui sont actuellement dans les préfabriqués vont déménager dans les classes actuellement occupées par les enseignants de moyenne et grande section de l'école maternelle.

L'école a fait une commande de tableaux, d'armoires, de mobilier de bibliothèque : canapés, bacs à albums... et de chevalets muraux pour la future salle d'arts visuels.

### 4. Bilan des projets

**Sorties scolaires :** Lors du précédent conseil d'école il avait été évoqué le problème des sorties qui avaient été rendues plus restrictives par l'instauration du plan « Vigie pirate alerte attentats » et dont l'autorisation relevait du directeur d'école qui devait user de discernement. L'équipe a évidemment respecté le conseil de prudence émis par le gouvernement qui déconseille les déplacements en RER. En revanche les sorties à Paris ont toutes été autorisées par la direction à la condition que le déplacement s'effectue en car et que les élèves se limitent au temps de présence dans le lieu visité (pas de pique-nique).

Parmi les sorties scolaires passées ou à venir aux mois de mai-juin:

- CM2a et CM2b : Institut du Monde arabe
- CP4 et CE2b : Parc de la Courneuve
- CM2c : La Défense
- CE1b et CE1/CE2 : Musée du Louvre
- CE1a, CE2b, CE1b et CE1/CE2 : Parc des félins
- CPb, CPc, CE2b et CE1a : Cité des sciences
- CE2a, CE2c, CE1c: Château de Vincennes
- CM1a et CM1 b : Château de Versailles
- CE1a : Déchetterie de Rosny-sous-Bois :

De plus, les élèves de Mme Grespan et de Mme Liu ont passé une journée à Fort Mahon, grâce à une subvention municipale de 1680 €, et ont pu s'initier à la pratique du char à voile.

**Double Dutch :** Tous les élèves de l'école ont été initiés à ce sport qui mêle corde à sauter et gymnastique acrobatique par les membres de la Fédération française de double dutch parmi lesquels les champions de France et du Monde de certaines disciplines. Les 4 jours d'initiation et l'achat des cordes ont été financés par la coopérative (1001.50 €). Un stock de cordes est utilisé par des enseignants pour des séances d'EPS. Un autre stock est mis à disposition des élèves à la récréation et sur le temps de pause méridienne. Cette activité a été plébiscitée par les élèves et a permis d'apaiser le temps de récréation. Elle favorise la mixité filles-garçons et petits-grands, développe les capacités physiques et la coordination motrice des élèves.



M. de Bengy souhaiterait que le financement des cordes soit pris en partie par la Mairie, puisque ces cordes sont aussi utilisées sur un temps municipal.

**Conseil des élèves :** Les délégués ont été réunis en tout 4 fois. Le dernier conseil portait sur le harcèlement. Ce thème a ensuite été abordé dans toutes les classes. Certains enseignants regrettaient toutefois de ne pas disposer de supports et avaient peur de ne pas savoir quoi répondre. Ce thème sera repris l'an prochain. Le directeur souhaiterait organiser un dernier conseil afin de remercier les délégués et leur offrir une boisson et des petits gâteaux.

**Carnaval du tri :** Les classes de CE1b et de CE1/CE2 ont participé au carnaval du tri et ont défilé dans les rues de Rosny le 5 juin. Les chars de l'école, entièrement fabriqués avec des produits recyclés (cartons d'emballage, plastique, papier...), ont obtenu respectivement la 2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place.

**Ateliers mieux vivre ensemble :** Quatre classes de l'école (CPa, CE2c, CM2a et CM2c) participent à ces ateliers animés par des bénévoles de l'association. Ce projet est financé par la Mairie de Rosny-sous-Bois.

**Liaison Grande section/CP :** Les élèves de GS seront accueillis dans les classes de CP le 26 juin et une réunion d'information aura lieu le jeudi 25 juin à 18 h.

**Petits déjeuners et ateliers 5 sens :** Cette semaine, les élèves de CP et de CE1 ont préparé un petit-déjeuner avec Mme Navès, diététicienne d'Elior (société prestataire des repas de cantine sur la ville de Rosny-sous-Bois) et ont pu échanger avec elle sur l'importance d'un petit-déjeuner équilibré.

En complément de ces petits-déjeuners tous les élèves de CP qui déjeunent à la cantine bénéficieront, sur le temps de la pause méridienne, d'une animation sur les 5 sens avec Mme Navès.

**Projet Sankore :** M. Capillon avait annoncé que la classe de Mme Nedjar serait équipée d'enceintes et d'un tableau blanc au retour des vacances de février. Après une bonne dizaine de relance un tableau blanc a été livré. Mais ce dernier est de dimension très inférieure à ce qui avait été prévu et Mme Nedjar n'a donc pas souhaité qu'il soit fixé. Quant aux enceintes elles n'ont toujours pas été livrées.

**Suite du projet architectes et paysagistes dans les classes :** Seul un architecte mandaté par l'ordre des architectes et paysagistes de France a répondu à l'appel de la classe de CM1a. Ceci dit, ce projet a suscité l'idée à 4 classes de l'école (CM1a, CM2a, CM2b et CM2 c) de visiter l'école des Boutours qui ont été accueillies par l'Architecte de la ville, maître d'œuvre durant les travaux.

**Conseil école/collège :** Les élèves de CM2 se sont rendus au collège le mardi 9 juin et ont été accueillis et guidés par des élèves de 4<sup>ème</sup>. Ces collégiens ont fait preuve de beaucoup de sérieux et de professionnalisme dans leur présentation du collège mais Mme Leloup regrette que, sur les trois classes de CM2, seulement une a été accueillie par un adulte du collège.

La FCPE regrette que les élèves de CM2 n'aient pas été invités aux journées d'excellence et elle va se renseigner auprès de Mme la Principale pour essayer de comprendre pourquoi cette liaison s'est faite « a minima ».

Une réunion d'information en direction des familles est prévue le 19 juin au collège Antoine de Saint-Exupéry.

**Rencontres sportives :** De nombreuses rencontres sportives organisées par le conseiller pédagogique EPS de la circonscription ou les conseillers pédagogiques du département ont eu lieu ou se dérouleront :

- Handball : CM1 a
- Acrosport : CE1b et CE1/CE2
- Cross : CPa, CPb, CPc, CP4, CE1a



4 / 6

- Course d'orientation : CE1c
- Roller : CE1a, CE2 b, CM2b
- Jeux athlétiques : CPa, CPb, CPc, CP4
- Pentathlon : CM1 a

Les enseignants saluent la qualité et l'inventivité de toutes ces manifestations sportives.

**Poursuite et fin du dispositif Ecole et cinéma et des projets en partenariat avec la Médiathèque, l'école d'arts plastiques et le Conservatoire.**

## **5. Livres en fête**

La 1<sup>ère</sup> édition de « Livres en fête » qui a eu lieu le vendredi 22 mai a été un succès. Beaucoup d'élèves étaient présents. Les parents ont été nombreux à apporter des gâteaux et des crêpes. M. le Directeur remercie les deux associations qui ont été d'une aide bien précieuse. C'est la FCPE qui a réalisé l'affiche de la fête.

Cette manifestation a permis de récolter environ 500 € (dont une partie directement en livres).

La FCPE qui a participé à la fête de la musique et du cinéma organisé à Rosny pense que la Mairie possède des transats. La municipalité sera sollicitée lors de la prochaine édition de « Livres en fête » pour le prêt de ces transats. Des coins lecture seront installés à divers endroits de la cour.

Pour la prochaine édition, et pour alimenter le stock de la bibliothèque l'école fera un appel au don de livres.

Les associations de parents d'élèves (FCPE et PEEP) sont étonnées que l'école élémentaire ait gardé l'intégralité des bénéfices de la buvette alors que des parents de Maternelle avaient apporté des gâteaux. M. de Bengy explique que c'est l'école élémentaire qui a organisé entièrement cette manifestation et que les livres achetés avec ces bénéfices profiteront dans les années qui viennent aux élèves de Maternelle. La redistribution des bénéfices sera plus équitable l'an prochain.

## **6. Classe transplantée**

La classe de CE2/CM1 s'est donc rendue du 23 au 27 mars à Nouan le Fuzellier dans le cadre de son projet sur l'égalité filles garçons. Les élèves ont réalisé une bande dessinée. Mme Perreau regrette que la Mairie n'est pas voulu financer la reprographie de cette bande-dessinée pour chaque élève. C'est donc un des parents qui s'est occupé de la duplication des exemplaires et c'est l'école qui la financera (150 €).

Certains enseignants souhaiteraient organiser des classes transplantées l'an prochain. Mais le financement est compliqué car cela représente un gros mouvement de trésorerie. En effet, pour une classe neige de 8 jours le coût est de 660 euros par élève. Pour deux classes de 25 élèves cela veut dire qu'il faudrait gérer l'encaissement et le paiement de 33 000 euros.

De plus, la gestion financière des classes transplantées étant dorénavant assurée par l'école, il n'est plus possible d'utiliser le quotient familial et de faire payer les familles en fonction de leurs revenus. Les associations de parents d'élèves et les enseignants le regrettent.

Une enseignante évoque également le fait qu'il est difficile d'anticiper sur la réponse de la Mairie et donc de travailler en amont sur le projet.

## **7. Coopérative scolaire**

La vente de photos a rapporté 1 353 euros.

Il y a actuellement 10 935.75 euros sur le compte de l'école mais il reste évidemment à payer la compagnie de cars qui effectue tous les déplacements.

La coopérative continuera à acheter des ordinateurs portables et des vidéo projecteurs pour continuer d'équiper toutes les classes.



## **8. Spectacle de l'école**

Le spectacle de l'école aura lieu le samedi 20 juin. Il sera suivi d'un repas. Les parents sont ainsi invités à apporter une boisson et un plat à partager. Durant le spectacle une buvette sera mise en place. Pour éviter de demander aux parents d'apporter des gâteaux le matin et un plat pour le déjeuner, c'est l'école qui va se charger d'acheter gâteaux, croissants et boissons pour la matinée. Un appel a été lancé pour avoir l'aide des parents.

Des tables supplémentaires ont été demandées à la Mairie qui fera son possible compte-tenu du grand nombre de manifestations ce week end là.

## **9. Périscolaire – Pause méridienne**

Sur le temps de pause méridienne, M. de Bengy a mis à disposition des élèves les cordes à sauter utilisées dans le cadre de l'activité double dutch. Ce sont des surveillants vacataires qui gèrent cet atelier dans la cour.

Il salue le sérieux de nombreux surveillants d'étude mais souligne également l'absentéisme important de certains autres. De plus des agents municipaux sont parfois déplacés pour pallier aux absences dans d'autres écoles. Ces absences rendent difficiles l'existence même des ateliers mis en place et, à plusieurs reprises, ils ont failli être annulés. Le directeur a fait le choix de les conserver au détriment parfois des normes de sécurité pour assurer la surveillance de cour.

M. de Bengy interroge la Mairie sur la formation des surveillants de cantine qui avait été annoncée. Les parents souhaitent également savoir comment sera utilisée la subvention promise par l'Etat (50 € par élève et par an).

Mme Haidamous ne sait pas si cette subvention a été touchée ni si la formation des enseignants a déjà commencée. Elle recommande de poser la question directement à M. Capillon lors de la réunion qui est prévue avec tous les directeurs de la ville le 22 juin.

A la question des parents de savoir si du matériel avait été acheté par la Mairie pour les animations de la pause méridienne, le directeur répond qu'il a reçu deux colis dans l'année contenant une dizaine de jeux de société, des cordes à sauter, quelques ballons en mousse, des ciseaux, des feutres et une ramette de papier.

La FCPE regrette l'augmentation constante depuis plusieurs années des tarifs de cantine et du périscolaire dans son ensemble. Elle s'interroge sur les raisons d'une telle augmentation malgré la subvention de l'Etat.

## **10. Constitution de la commission électorale**

Afin de préparer les prochaines élections de parents d'élèves, le conseil d'école procède à la nomination de deux représentants de parents, Mme Maloum pour la PEEP et Mme Turlure pour la FCPE, ainsi que d'un représentant de l'équipe enseignante, Mme Liu.

## **11. Questions diverses**

**Fournitures scolaires :** La FCPE rappelle qu'elle a contacté l'association Scoléo qui propose aux familles d'acheter les fournitures scolaires sur un catalogue Internet et de les recevoir à la maison. Des enseignants regrettent toutefois que les fournitures proposées par Scoléo ne soient pas toujours de grande qualité, notamment les stylos et les cahiers. La FCPE fera remonter cette information à l'association.



6 / 6

**Constitution des classes :** M. le Directeur explique la complexité des constitutions de classes pour l'année prochaine. Les enseignants doivent tenir compte de nombreux critères : niveaux scolaires, sexe, problèmes de comportement, élèves qu'il faut séparer ou au contraire qui doivent rester ensemble...

**Remises des livrets :** Les livrets seront remis aux élèves les 25 et 26 juin. Le directeur essaiera autant que faire se peut de les remettre dans toutes les classes de l'école.

**Internet :** L'école réitère son souhait de disposer d'Internet dans les classes. Mme l'adjointe au Maire répond qu'une étude de faisabilité est en cours dans toutes les écoles de Rosny.

**Subvention de 3000 € :** Le Directeur demande ce qu'il en est de la dotation de Madame la députée de la circonscription de Rosny-sous-Bois pour investir dans l'équipement numérique. Mme Haidamous déclare qu'il a été prévu d'acheter un kit numérique par école, c'est-à-dire un tableau interactif et un ordinateur portable.

**Aide à la personne qui fait traverser les élèves :** La FCPE, souhaiterait que la Mairie aide Mme Amaudrut, agent municipal vacataire, qui assure la sécurité des élèves au passage piéton. En effet, cette personne qui agit avec beaucoup de professionnalisme a de graves problèmes de santé et est dans une situation financière compliquée. La FCPE souhaiterait que la Mairie puisse l'embaucher pour de nouvelles vacances. M. de Bengy confirme le sérieux et le courage de Mme Amaudrut et se joint à cette demande. Mme Haidamous promet qu'elle en parlera à M. Capillon.

**Clôture du conseil : 20 h 35**

**La secrétaire de séance :**  
**Mme Gil Silveira**

**Le directeur :**  
**Gauthier de Bengy**